



# DOSSIER DE PRESSE



## VisioTAG

SYSTEME SENTINELLE INTELLIGENT

[www. Domotag.com](http://www.Domotag.com)

### Contacts

**Tag Technologies SA**  
2 rue de la Découverte – 31670 Labège France  
tel 05 61 00 07 11 – fax 05 61 00 07 12  
[vpoteau@tag-technologies.com](mailto:vpoteau@tag-technologies.com)

*Ce Dossier est destiné à présenter la nouvelle offre de **Tag Technologies** concernant **DomoTAG** et **VisioTAG**, 2 produits d'alarme et de sécurité révolutionnaires remettant en cause les moyens et méthodes de protection et de surveillance des biens et des personnes.*

## **Historique**

Tag Technologies, implantée à Toulouse, lance en 2003 un programme de recherche, en collaboration avec le CNRS -LAAS, dans le domaine des systèmes d'alerte et de protection des biens et des personnes.

Tag technologies a choisi comme partenaire le Laboratoire du Laas, vus ses compétences particulières en nano-technologies.

Cette collaboration est l'exemple parfait d'un partenariat réussi entre une PME et un Laboratoire de recherche public.

Après 2 ans de recherche le produit DomoTAG est mis sur le marché en novembre 2005.

Début 2006, Tag Technologies développe le nouveau concept VisioTAG permettant, en relation avec le système d'alarme DomoTAG, de réaliser individuellement sa propre vidéosurveillance en lieu et place d'une société tiers de télésurveillance.

## **Le produit DomoTAG**

Le programme de recherche confié à l'époque aux ingénieurs du LAAS visait le développement d'un nouveau concept imaginé par un Industriel Toulousain, JEAN PRUNET, basé sur un constat :

La majorité des systèmes d'alarme constitués de radars (de type hyperfréquence ou infrarouge), présentent des inconvénients majeurs:

- Une détection après effraction et intrusion du malfaiteur,
- Une sensibilité aux fausses alarmes,
- Une incompatibilité avec la présence d'individus ou d'animaux domestiques dans le local sous protection.

Le cahier des charges fut bâti en conséquence :

- Par opposition à la protection volumétrique, le projet fut orienté vers la protection périphérique, permettant seule la détection d'effraction avant intrusion.
- Souhaitant développer un processus permettant de protéger non seulement les biens immobiliers et mobiliers mais encore les personnes, la mise au point de capteurs « universels » fut au centre du programme de recherche et développement.
- L'ensemble du système fut conçu pour être acheté sur Internet sans perturber le consommateur par la profusion de propositions techniques.
- Préprogrammé en usine, l'installation du système se limite au branchement de la centrale sur une prise de courant.
- La technologie très sophistiquée et néanmoins simple et transparente pour l'utilisateur rend inutile l'intervention d'un professionnel, l'accès à une hot line d'assistance technique étant d'autre part mise à disposition.

## **Le concept**

Le système se compose de 3 modules :

- La Centrale, sous la forme d'une pyramide esthétique et conviviale, comprenant une sirène intégrée et un module GSM,
- Les capteurs, (TAGS), collés sur les issues, portes et fenêtres, au moyen d'un double face industriel,
- La télécommande, (TAGGY,) jouant aussi le rôle d'alarme sociale (protection des personnes seules ou handicapées)

Dès la détection de la tentative d'effraction, les capteurs périphériques envoient un message radio à la centrale qui déclenche immédiatement l'alarme par mise en route de sirènes et l'envoi de messages d'alerte SMS.

**L'alerte est donc donnée préalablement à l'intrusion du malfaiteur** ce qui le plus souvent le décourage de poursuivre les manœuvres d'effraction.

Les capteurs (Tags) permettent en outre de protéger des biens mobiliers, meubles et objets de valeur, tiroirs, dossiers... La protection s'en trouve renforcée et permet de protéger individuellement chaque élément mobilier.

Grâce au concept de protection périphérique et contrairement aux systèmes avec radars, il est dorénavant possible de vivre à son domicile, centrale armée, notamment la nuit ou de laisser seuls des animaux domestiques dans un lieu sous alarme.

## **La révolution VisioTAG**

Les systèmes d'alarme classique sont souvent associés à un service de télésurveillance.

Pour comprendre le caractère innovant et révolutionnaire de VisioTAG, il faut d'abord rappeler les limites d'intervention de ces sociétés.

- En cas d'alarme, la société de télésurveillance doit déterminer par téléphone, (levée de doute), s'il s'agit d'une véritable intrusion ou d'une fausse alarme. A cet effet, les sociétés envoient le plus souvent une équipe de gardiennage avec un délai d'intervention plus ou moins long.
- Tant que la levée de doute n'est pas réalisée, la société de télésurveillance ne peut engager aucune action et notamment faire appel aux forces de police ou de gendarmerie, et encore moins déclencher une quelconque mesure dissuasive.

Pour pallier à ce lourd handicap, VisioTAG présente une solution révolutionnaire permettant à chacun :

- D'effectuer sa propre vidéosurveillance, (levée de doute),
- De faire appel aux forces de police en lieu et place d'une société de gardiennage
- De déclencher à distance un système fumigène très dissuasif chassant immédiatement l'intrus.

### **Le principe en est simple.**

Des caméras wifi ou filaires connectées à ADSL par modem ou une BOX : Freebox, Livebox... sont placées sur le lieu à protéger, (par simple branchement sur une prise de courant).

- Ces caméras transmettent leurs images vidéo à un serveur mutualisé, ([www.visiotag.com](http://www.visiotag.com))

- Le propriétaire du système a accès aux images à partir de n'importe quel PC branché sur ADSL,
- S'il n'a pas de PC immédiatement à sa disposition, il délègue la levée de doute à un tiers qui l'exécute pour son compte.
- Les questions de confidentialité et de sécurité sont gérées par un processus de codes confidentiels sécurisés empêchant toute intrusion sauvage sur le réseau de caméras.
- Les images vidéo peuvent être enregistrées et reproduites sous un format MPEG pour être transmises à titre de preuve, aux forces de police ou aux compagnies d'assurances.

VisioTAG permet à chacun :

- D'assurer sa propre **vidéo**surveillance sans faire appel à une société de télésurveillance et d'éviter les frais d'un abonnement annuel et les frais ponctuels mais fréquents de déplacement des équipes de gardiennage. Les frais afférents au service VisioTAG sont gratuits la première année et représentent un droit d'accès mensuel au serveur de 9 € à partir de la deuxième année.
- D'assurer la surveillance à distance de locaux professionnels, bureaux, commerces...
- De pouvoir intervenir immédiatement et efficacement en cas d'appel de détresse de la part de personnes seules ou handicapées en déclenchant l'intervention de services de secours appropriés dans la minute suivant l'appel de détresse, (alarme sociale DomoTAG).

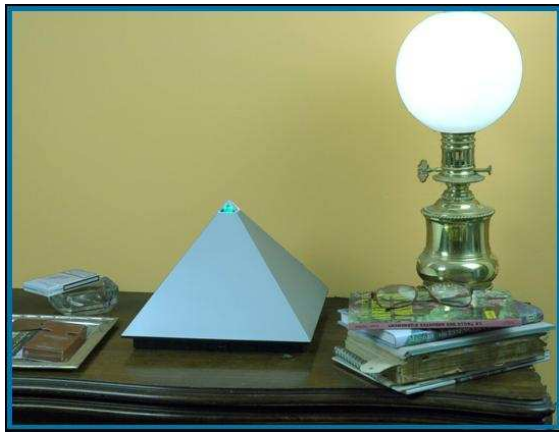
## Conclusion

DomoTAG et VisioTAG sont deux systèmes associés, destinés à la protection et à la surveillance des personnes et des biens, locaux d'habitation et professionnels.

Le concept nouveau de **l'auto-vidéosurveillance** permet de s'affranchir des sociétés de service et des coûts associés.

Pour plus de précisions : [www.domotag.com](http://www.domotag.com)

Photothèque disponible auprès de Tag-Technologies.



La centrale DomoTAG  
associée

aux capteurs  
(TAGS) collés sur  
les issues,  
assurent la  
protection des  
locaux



Les télécommandes  
(TAGGY), la  
protection des  
personnes

Les caméras de VisioTAG  
permettent de réaliser une  
levée de doute en cas  
d'alarme,

Les diffuseurs de fumée,  
chassant éventuellement  
l'intrus.

